

**211 - Coopération transfrontalière,
européenne et internationale**

Propositions financières Budget Primitif 2014

Rapport n° CG/2013/64

Résumé :

Le présent rapport a pour objet le vote des crédits 2014 en matière de coopération internationale.

La programmation 2014, pour les trois axes d'intervention (action européenne du Département, coopération transfrontalière et partenariats et solidarité internationale) s'appuiera sur la stratégie de coopération internationale redéfinie en 2009 et sur les révisions des politiques publiques du Département décidées depuis 2010.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions		
Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PDT	Direction du Développement Economique, Territorial et International	1 068 644,00
PAT	Direction de l'Immobilier et des moyens généraux	224 000,00
	TOTAL	1 292 644,00

2112 - Promotion de la coopération européenne

Crédits inscrits au BP 2013 : 393.000 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 703.244 €

Situé sur l'axe rhénan et dynamisé par le statut européen de Strasbourg, le Bas-Rhin est un département à forte vocation européenne.

- Engagé en faveur de la promotion du statut européen de Strasbourg, le Conseil Général soutient l'accueil et la réception des personnalités (parlementaires européens, ministres ou chefs d'Etat), aux côtés de la Ville de Strasbourg.

Il contribuera également en 2014, dans le cadre du contrat triennal « Strasbourg, capitale européenne 2012-2014 » à la transformation de la Villa Kaysersguet (Robertsau) en « Lieu d'Europe » destiné à accueillir les touristes intéressés par « l'Europe de Strasbourg ».

Budget 2014 : 224.000 € + 300.000 € (Lieu d'Europe)

- Désireux de valoriser ses atouts hérités de la géographie et de l'histoire et d'assumer pleinement son rôle au sein de l'Union européenne, le Département du Bas-Rhin participe aux programmes (Interreg IV et appels à projets sectoriels) et réseaux (AFCCRE, Partenalia) européens et est représenté auprès des institutions européennes, à Bruxelles, par l'intermédiaire du Bureau Alsace.

Budget 2014 : 82.044 € dont 68.544 € pour le Bureau Alsace

- Son action se tourne aussi vers le grand public via une contribution au Centre d'Information sur les Institutions Européennes de Strasbourg (CIIE) et son soutien

financier à des projets européens portés par des acteurs locaux (installation dans le Bas-Rhin d'organismes internationaux, événements associatifs à vocation européenne, etc) dans la limite des crédits disponibles.

Budget 2014 : 97.200 € dont 67.200 € pour le CIIE

2113 - Coopération transfrontalière

Crédits inscrits au BP 2013 : 365.000 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 332.000 €

Secteur pour lequel l'engagement du Département remonte à la fin des années 1980, la coopération transfrontalière s'articule autour de quatre axes.

- Le Département participe à la concertation interinstitutionnelle franco-germano-suisse au sein de diverses instances telles que la Conférence du Rhin Supérieur, le Conseil Rhénan ou encore au niveau de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur.

Budget 2014 : 29.447 €

- Il apporte également son soutien à différentes structures de coopération qui remplissent une mission de service public de proximité aux Bas-Rhinois et, plus largement, aux habitants de l'espace du Rhin Supérieur (INFOBEST Kehl/Strasbourg, Eurodistrict REGIO PAMINA dont INFOBEST et Vis-à-Vis, Euro-Institut).

Budget 2014 : 135.746 € (dont 102.000 € pour l'Eurodistrict REGIO PAMINA)

- Le Département est partenaire du programme INTERREG IV Rhin supérieur pour la période 2007 à 2015 (cofinancement de l'autorité de gestion et du secrétariat technique commun). Par ailleurs, le Département contribue au montage et au financement de projets INTERREG portés en direct ou par des tiers.

Budget 2014 : 115.607 €

- Le Département peut également soutenir des projets transfrontaliers portés par des acteurs bas-rhinois (exemples d'actions soutenues en 2013 : manifestations culturelles franco-allemandes de l'Université Populaire PAMINA, festival *Art et Culture sans frontière* organisé par la commune de Drusenheim en partenariat avec la communauté de communes de Rheinmünster).

Budget 2014 : 51.200 €

2114 - Actions décentralisées

Crédits inscrits au BP 2013 : 303.600 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 257.400 €

Outil d'ouverture sur le monde, la coopération décentralisée du Département permet une confrontation avec d'autres pratiques professionnelles et traduit l'engagement du Département en faveur de la construction européenne et du développement des pays du Sud.

Les deux principales composantes de la coopération décentralisée sont :

- les partenariats européens et extra-européens avec la Voïvodie de Silésie (Pologne), la Région de Vidzeme (Lettonie) et la Province du Manitoba (Canada), pour lesquels les prévisions de dépenses enregistrent une forte baisse liée à un resserrement de l'activité et à un recours accru aux cofinancements.

Budget 2014 : 32.400 € (incluant des crédits opérationnels transversaux à l'ensemble du service pour l'accueil de délégations, la participation à des événements internationaux, etc.)

- la coopération Nord/ Sud qui comprend le partenariat, noué depuis 2000, avec les collectivités malgaches des régions Boeny et Betsiboka, au sein de l'Institut Régional de Coopération-Développement, le soutien aux projets de solidarité internationale des associations bas-rhinoises et les actions d'éducation au développement.

Budget 2014 : 225.000 €

Par la délibération CG/2007/139 du 10 décembre 2007, le Conseil Général avait décidé d'adhérer à l'association « Institut Confucius d'Alsace », qui a pour vocation l'enseignement du chinois mandarin et la diffusion de la culture chinoise, en tant que membre fondateur. L'association ayant désormais six années d'existence et dans un souci d'efficacité de l'action internationale du Département, il est proposé de se retirer de cette association.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
2112	Promotion de la coopération européenne	393 000,00 €	703 244,00 €
2113	Coopération transfrontalière	365 000,00 €	332 000,00 €
2114	Actions décentralisées	303 600,00 €	257 400,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission de la coopération transfrontalière et décentralisée, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2014 et approuve notamment le retrait du Département de l'association "Institut Confucius d'Alsace".

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL